

AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Commune de HOUEMONT

Mise en compatibilité du PLU par Déclaration de Projet

Objet de la concertation

La Métropole du Grand Nancy a engagé par délibération du 8 février 2019 une procédure de mise en compatibilité du PLU de Houdemont par le biais d'une déclaration de projet. Cette procédure vise à ouvrir à l'urbanisation, pour partie, la zone 2AU « Aux Grands Jardins ».

Les objectifs poursuivis par ce projet sont doubles :

- Apporter une réponse aux objectifs de production de logements fixés par le Programme Métropolitain de l'Habitat en permettant la création d'une offre de logements diversifiée.
- Le projet préserve et valorise la Trame Verte et Bleue, ainsi il tient compte des enjeux environnementaux présents sur le secteur tels qu'identifiés dans le diagnostic environnemental du PLUi-HD et dans l'évaluation environnementale du projet. Cette prise en compte a permis de revoir le dimensionnement du projet afin de préserver les espaces les plus sensibles écologiquement.

Durée de la concertation :

La concertation préalable se déroulera **du 3 novembre 2022 au 5 décembre 2022 inclus**, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Modalités de la concertation :

- Une réunion publique sera organisée **le 3 novembre 2022 à 18h30, à la salle polyvalente de Houdemont, Rue des Saules.**
- Un dossier de concertation sera mis à disposition du public. Celui-ci comprendra des éléments de présentations du projet, la justification des besoins ainsi que le résumé non technique de l'évaluation environnementale.
- La consultation du dossier de concertation ainsi que le recueil des avis et remarques du public sur des registres dédiés pourront se faire :
 - Sous format papier, en Mairie de Houdemont aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi qu'à la Métropole du Grand Nancy, 7 rue Pierre Chalnot – Direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.
 - Par courrier : Métropole du Grand Nancy – Pôle Mobilités et Développement Urbain Durables – Direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine – 22-24 viaduc Kennedy – c.o. n° 80036 – 54035 Nancy cedex.
 - Sous format numérique, sur le site internet jeparticipe.metropolegrandnancy.fr

Bilan de la concertation :

La Métropole du Grand Nancy établira au terme de la concertation, un bilan de celle-ci. Le bilan de la concertation sera consultable sur le site internet jeparticipe.metropolegrandnancy.fr et inséré dans le dossier d'enquête publique.